

AVANT-PROPOS

Le projet associatif de Promotion Santé Bretagne s'inscrit dans le cadre de ses statuts. Sa durée est fixée à la période pluriannuelle 2022-2027, sous réserve des évolutions de contexte. Il peut être complété par un plan stratégique ou d'actions, à visée opérationnelle, à plus court terme.

Dans la perspective d'un changement de nom de l'association, dans le cadre du réseau national FNES-Ireps, le nouveau nom sera intégré à ce document, sans que cela modifie ses orientations.

PREAMBULE

Grâce au professionnalisme de ses salarié.e.s, à l'engagement bénévole de ses élu.e.s et à la confiance de ses partenaires, Promotion Santé Bretagne est devenue une référence reconnue dans le champ de la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé, de l'éducation thérapeutique du patient et de la prévention en Bretagne.

Ce projet associatif réaffirme les valeurs et principes d'action dans lesquels s'ancre Promotion Santé Bretagne, tout en promouvant son adaptation aux évolutions, aux contextes et sa volonté de préparer l'avenir en s'engageant dans des domaines novateurs.

PRESENTATION DE PROMOTION SANTE BRETAGNE

Promotion Santé Bretagne est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle a pour objet la promotion de la santé et la qualité de vie en Bretagne.

Promotion Santé Bretagne est depuis 2011 une association régionale réunissant les quatre antennes départementales (anciens CODES) et la structure régionale chargée de les représenter (ancien CRES). A ce titre, elle assure un rôle de coordination des missions régionales et d'animation des équipes territoriales.

Adhérente à la Fédération Promotion Santé, Promotion Santé Bretagne fait partie d'un réseau rassemblant les structures homologues implantées dans différentes régions de la France (hexagone et outremer). Elle partage les axes du projet fédératif de la FNES 2020-2024.

Promotion Santé Bretagne dispose d'un siège social à Rennes et d'antennes locales dans les quatre départements de la région.

Promotion Santé Bretagne a une approche globale, bio-psycho-sociale, multifactorielle des enjeux de santé. L'analyse qu'elle effectue de ces enjeux, ainsi que ses modes d'intervention, font appel aux déterminants de santé, sans se limiter à une approche épidémiologique, par pathologie ou par risque. Promotion Santé Bretagne participe à la santé publique. Par ses déclarations et ses interventions, elle y porte ses valeurs et principes d'action, qui sont ceux de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986). Promotion Santé Bretagne peut ainsi intervenir dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation des politiques, programmes, projets de santé et de toute politique ayant un impact sur la santé. Elle est un acteur investi de la démocratie en santé.

VALEURS ET ETHIQUE

Promotion Santé Bretagne considère la santé comme un processus constant d'adaptation de l'individu aux multiples facteurs qui agissent sur lui. Elle se réfère à un ensemble de textes fondateurs relatifs à la santé et à l'éducation populaire et en particulier à la Charte de l'Organisation mondiale de la santé sur la Promotion de la santé (Charte d'Ottawa).

Promotion Santé Bretagne construit son action dans le respect des Droits humains (Déclaration universelle des Droits de l'Homme, ONU, 1948). Elle prône une promotion durable de la santé, le respect des équilibres individuels et sociaux, l'équité de l'accès à la santé et la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, une approche participative et démocratique. Promotion Santé Bretagne inscrit sa démarche dans une perspective de développement durable, associant santé humaine et santé des écosystèmes. Ces valeurs constituent une éthique qui sous-tend ses orientations, ses choix, ses actions. En tant qu'association, Promotion Santé Bretagne se réfère aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Pour mettre en œuvre son projet, elle s'inscrit dans les valeurs suivantes :

- primauté de la personne : elle agit pour tous les individus sans discrimination et sans jugement, dans le respect des droits et de la liberté des choix
- solidarité et partage : lutte contre les inégalités sociales de santé et les inéquités, partage des connaissances
- démocratie : prise en compte de la parole de chacun ; débat et recherche d'une décision éclairée
- recherche d'une participation effective : chaque individu est considéré comme acteur de sa santé
- l'éducation pour la santé fait partie des conditions d'exercice de la citoyenneté
- indépendance et laïcité : Promotion Santé Bretagne est une association a-politique et a-confessionnelle
- diversité et ouverture : Promotion Santé Bretagne accueille les différences pour enrichir ses contributions, rechercher de nouvelles connexions culturelles et scientifiques, de nouveaux réseaux pour vivifier sa créativité et son esprit d'innovation et d'adaptation aux faits de société
- soutien à la transition socio-écologique.

MISSIONS

Promotion Santé Bretagne a pour mission de donner aux personnes vivant en Bretagne les moyens de faire des choix pour leur santé. Cette mission s'articule sur les axes d'intervention suivants :

Permettre l'accès à l'information pour tous

- Mettre à disposition des ressources documentaires et pédagogiques
- Concevoir et diffuser des supports pédagogiques et d'information
- Réaliser des actions d'information, de promotion de la santé et de sensibilisation
- Veiller à la réalité de l'accès à l'information, notamment par les publics les plus défavorisés

Accompagner les projets et les acteurs des territoires

- Conduire des projets d'éducation et de promotion de la santé
- Accompagner la montée en compétence des acteurs.rices
- Contribuer à la coordination des projets et dispositifs
- Soutenir en proximité les dynamiques des territoires en promotion de la santé, respecter et valoriser leurs ressources

Contribuer à l'intégration de la promotion de la santé dans les politiques publiques

- Assurer la représentation dans les instances de concertation
- Participer à des groupes de travail thématiques
- Apporter des éléments et outils d'aide à la décision
- Interpeller les décideurs.euses en vue de l'élaboration de politiques et de milieux favorables à la santé des populations et des écosystèmes
- Favoriser le développement de la démocratie en santé et la participation effective des populations aux décisions qui affectent leur santé.

Développer l'innovation, la recherche et l'appropriation de leurs résultats

- Développer des partenariats avec des institutions et des personnes impliquées dans la recherche scientifique, notamment interventionnelle, et l'innovation
- Contribuer à la production, à la diffusion, à l'appropriation de connaissances fondées sur des données probantes, scientifiques et expérientielles

Soutenir la transition socio-écologique

- Dans une démarche santé environnement et une approche « Une seule santé (One Health) »
- En luttant contre les inégalités
- Au travers d'initiatives citoyennes
- Par des actions concrètes, internes et externes (journée régionale, espaces de réflexion, développement d'ateliers de sensibilisation...)

PUBLICS

L'action de Promotion Santé Bretagne se fonde sur une démarche globale de santé, le respect des équilibres individuels, sociaux et des écosystèmes, une approche participative, avec une volonté de réduction des inégalités sociales de santé.

Ces principes l'amènent à travailler en prévention universelle avec l'ensemble de la population et à mettre en place des actions renforcées, spécifiques ou adaptées, dans le cadre de l'universalisme proportionné¹.

Promotion Santé Bretagne vient en appui aux professionnels.les et aux structures développant des projets auprès des publics, ainsi qu'aux institutions en charge de la santé publique. Son action s'ancre dans les réalités concrètes et les dynamiques des territoires, auxquelles elle contribue.

PARTENARIAT

Promotion Santé Bretagne est attachée à la qualité et à la diversité de ses partenariats, qu'ils soient publics ou privés, dans le respect de ses valeurs et de son éthique.

Promotion Santé Bretagne impulse, facilite et soutient le travail en partenariat et l'intersectorialité dans la reconnaissance des apports de chacun.

Ses principaux partenaires sont les services publics d'Etat et territoriaux, la communauté

1

"Pour aplanir la pente du gradient social, les actions doivent être universelles, mais avec une ampleur et une intensité proportionnelle au niveau de défaveur sociale. C'est ce que nous appelons l'universalisme proportionné" (Michael Marmot, 2010)

éducative, les secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, l'économie sociale et solidaire et la protection sociale, les acteurs.rices de la démocratie en santé, notamment les usagers et leurs représentants, les acteurs de l'environnement et du développement durable, les organisations aspirant à une démarche éthique de promotion de la santé, etc.

OBJECTIFS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Animer la vie associative

- Animer la vie démocratique et participative de l'association en antenne, au CA, à l'occasion de l'AG
- Poursuivre la recherche d'adhérents (personnes morales et personnes physiques)
- Maintenir la dynamique du CA, veiller à la diversité, à la parité, à la participation d'administratrices et d'administrateurs appartenant aux différents champs d'intervention et de partenariats de Promotion Santé Bretagne
- Organiser des commissions ou groupes de travail selon les besoins

Animer la gouvernance en confiance et en proximité avec l'équipe salariée

- Maintenir la confiance et la collégialité au sein du bureau et du CA en lien étroit avec la direction
- Formaliser la répartition des délégations CA – bureau – direction (*Document des délégations*)
- Organiser des espaces d'échanges entre salarié.e.s et élu.e.s
- Maintenir l'information et la concertation avec l'équipe salariée, afin de favoriser l'intelligence collective et l'adhésion au projet, valeurs et moyens d'action de Promotion Santé Bretagne

Participer à la vie du réseau Fédération Promotion Santé – Promotion Santé Bretagne

- Contribuer aux échanges d'expériences et à la production d'orientations au sein du réseau
- Contribuer à la cohésion, la visibilité, aux actions du réseau Fédération Promotion Santé – Promotion Santé Bretagne

Poursuivre et améliorer l'action définie dans les missions

- Favoriser l'accès à l'information pour tous
- Accompagner les projets et les acteurs.rices des territoires
- Contribuer à l'intégration de la promotion de la santé dans les pratiques et dans les politiques publiques et institutionnelles
- Mettre en œuvre une démarche environnement et santé dans Promotion Santé Bretagne
- Contribuer à la production, la mise en forme, l'appropriation des connaissances scientifiques et expérientielles en promotion de la santé
- Identifier les domaines à développer

Maintenir, renforcer, développer les partenariats

- Mettre en œuvre, et soutenir la mise en œuvre, des partenariats dans l'élaboration des politiques et dans les actions
- Contribuer à des collectifs répondant aux valeurs et missions de Promotion Santé Bretagne

Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'association

- Mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe, papier et électronique (internet, réseaux sociaux, etc.)
- Valoriser l'action de Promotion Santé Bretagne (colloques, publications, rendez-vous,

partenariats, etc.)

Plaidoyer pour la promotion de la santé

- Contribuer à l'identification, la remontée, la prise en compte des besoins de santé des populations par les professionnels, les structures, les instances de décision
- Contribuer aux dynamiques régionales, notamment au travers de collectifs
- Contribuer au plaidoyer pour la reconnaissance de la promotion de la santé et de ses modalités d'action

Poursuivre la sécurisation et la diversification des financements

- Maintenir la qualité de la gestion et du dialogue avec les partenaires
- Maintenir la capacité à prendre en compte de nouveaux besoins et opportunités